

COMMUNE DE SERGY
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 15 MAI 2018

(Sous réserve d'approbation par le Conseil Municipal)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 mai 2018 à 20 heures 30 sur convocation du Maire le 11/05/2018.

Etaient présents : Mmes et MM. LINGLIN (Maire), JOUVE, LANZA, RICO, DELZEUX, HOMOLA, MOINE, ARRUFAT, CHAPPUIS, RACZ

Etaient excusés : M. CLEMENT (procuration à Mme Chappuis)
Mme CAQUOT (procuration à M. Linglin)
Mme GAUTIER (procuration à Mme Lanza)
M. GUI SOLAN (procuration à M. Rico)
Mme POGGIOLI (procuration à Mme Jouve)
M. LABBADI (procuration à Mme Delzeux)
Mme VAIVRE
M. MANTZ

Assistaient à la séance : Mme BEVILACQUA-PEREZ (Secrétaire Générale)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne MOINE

ORDRE DU JOUR

1°) Approbation du conseil municipal du 10 avril 2018

2°) Délibérations :

- 2.1°) Décision Modificative n°1
- 2.2°) Restaurant scolaire : choix d'un prestataire pour la fourniture de repas
- 2.3°) Les Condemines : plan de financement du SIEA pour l'alimentation électrique de 24 logements
- 2.4°) SIEA : modification des statuts
- 2.5°) Emprunt
- 2.6°) Subventions
- 2.7°) Commission aménagement : remise à jour

3°) Tour de table et divers

I - Approbation du conseil municipal du 15 mai 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II – Délibérations

1°) DMI

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de procéder à des ajustements du Budget Primitif 2018 (régularisation administrative)

Articles/opération (investissement/recettes)	Libellé de l'opération	Diminution sur crédit ouvert	Augmentation sur crédit
8141582	Amortissement		2000 €
10226	Taxes d'aménagement	2 000 €	
TOTAL		2 000 €	2 000 €

Le

conseil municipal, à l'unanimité :

-VALIDE la décision modificative n°1 telle que présentée

2°) Restaurant scolaire : choix d'un prestataire pour la fourniture de repas

Suite à l'appel d'offre qui a été relancé le 22/03/2018 concernant la fourniture de repas en liaison froide à compter de la rentrée prochaine, la commission d'appel d'offre s'est réunie le 24/04/2018 et a émis un avis suite à l'analyse des propositions. Elle préconise de choisir la société Bourg-Traiteur.

Suite à la présentation du tableau d'analyse des offres,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

-CHOISIT la société Bourg-Traiteur pour la fourniture des repas scolaires à compter de la rentrée prochaine.

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents au marché.

3°) Les Condemines : plan de financement du SIEA pour l'alimentation électrique de 24 logements

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le plan de financement proposé par le SIEA concernant l'alimentation électrique de 24 logements au lieu-dit « Les Condemines » dont la participation prévisionnelle de la commune s'élève à la somme de 3 958 € sur un budget total estimé à 9 500 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

-VALIDE le plan de financement tel que présenté

4°) SIEA : modification des statuts

Suite aux remarques de la Chambre Régionale des Comptes et de la Préfecture sur les fonds de concours des communes membres lors de travaux, une modulation de la contribution devra être appliquée en fonction du type de travaux. A ce titre il est proposé de modifier les statuts. Présentation des nouveaux statuts.

Monsieur le Maire précise que le fait d'avoir transféré la compétence éclairage public au SIEA empêche celui-ci de faire contribuer les communes au financement de travaux. La solution est donc de faire payer une cotisation aux communes concernant ces travaux. La dépense ne sera donc plus en investissement mais en fonctionnement pour les communes.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

-VALIDE les nouveaux statuts du SIEA tels que présenté

5*) Emprunt

Suite au débat d'orientations budgétaires du 6 février 2018 précisant que :

« Après avoir étudié l'évolution du budget communal sur les 5 années à venir et en prenant en compte les estimations du coût des deux projets ci-avant (terminer la sécurisation de l'avenue du Jura et construire une cantine et un centre périscolaire, et, le cas échéant, anticiper une éventuelle extension de l'école dans le futur), il apparaît nécessaire « d'étaler » le remboursement du capital relatif au prêt du centre sportif et d'emprunter 1 million d'euros en 2018.

Une fois cela réalisé, la commune devra se concentrer sur les dépenses d'investissement « essentielles » afin de pouvoir à nouveau épargner et donc investir à compter de 2020 sur le projet de création d'une cantine et d'un centre périscolaire. »

plusieurs banques ont été consultées et ont fait part d'une proposition.

Présentation des offres.

	CREDIT MUTUEL	CA Centre-Est	Caisse d'Epargne
Montant	1 800 000 €		
Taux (fixe)	1,45	1,71	1,73
Durée	20 ans		
Frais de dossier	1 800 €	1 000 €	1 800 €
Coût de l'emprunt	274 050,01 €	340 509,54 €	344 947,00 €

Monsieur le Maire rappelle que sur ces 1 800 000 €, 800 000 € seront utilisés pour un remboursement anticipé du centre sportif et cela afin d'« étaler » le remboursement du capital du centre. L'objectif est d'apporter un peu d'oxygène au budget d'investissement et donc d'amoinrir le montant du remboursement des emprunts mais sur une période plus longue.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

-CHOISIT le CREDIT MUTUEL pour l'emprunt d'1 800 000 €

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cet emprunt

6*) Subventions

Monsieur le Maire propose au conseil de valider les demandes de subventions suivantes (calcul réalisé en fonction du budget prévisionnel et proratisé au nombre d'élèves de Sergy) :

-Association de STEP Lycée international Ferney-Voltaire (championnat de France)/1 élève de Sergy : 200 €

-Association sportive du collège de Saint-Genis-Pouilly :

Championnat de France de football/2 élèves de Sergy : 470 €

Championnat de France de danse/2 élèves de Sergy : 680 €

Le conseil municipal, à l'unanimité :

-AUTORISE le versement des subventions présentées ci-avant

7*) Commission aménagement : remise à jour

Suite à la démission de deux conseillers municipaux membres de la commission aménagement lorsque celle-ci a été créée le 12 avril 2016, il sera proposé au conseil de remettre à jour les membres en remplaçant ceux qui n'y siègent plus.

Monsieur le Maire demande qui souhaite se présenter pour remplacer Monsieur Ziegler et Madame Scalet, conseillers municipaux démissionnaires, étant entendu que Monsieur Dubois, suppléant, avait été remplacé par Madame Lanza le 12 avril 2016.

Monsieur le Maire constate qu'une seule liste est présentée, elle est nommée liste 1B. Il rappelle les procurations.

Il est procédé au vote.

Sont élus en tant que membres de la commission aménagement :

Titulaires liste 1B :

Philippe LABBADI

Françoise JOUVE

Virginie DELZEUX

Jiri HOMOLA

Alain GUI SOLAN

Philippe RICO

Suppléants liste 1B :

Gunther MANTZ

Annie LANZA

Adeline GAUTIER

Marie-Jeanne MOINE

Françoise CHAPPUIS

Manuel ARRUFAT

III – Points divers

Mme Jouve, 1^{ère} adjointe, informe que le repas de la mairie se déroulera le 1^{er} juin et invite ceux qui n'ont pas encore donné réponse à le faire.

Elle rappelle que le Tour de l'Ain se déroulera dimanche après-midi. La circulation sera donc perturbée sur la route de Crozet et de Baizenas.

Elle souligne que le spectacle « les mamelles de Tirésias » se déroulera le 8 juin au château de Sergy (rue du Crêt de la neige) et que c'est un spectacle gratuit. Des flyers seront distribués prochainement.

Monsieur le Maire rappelle que la commune proposera le 15 juin, à la salle des fêtes, une soirée « apéro-ciné ».

En effet, dans le cadre de sa politique culturelle, le service des affaires culturelles de la communauté de communes du pays de Gex propose pour 2018 : la balade des courts.

Du 15 juin au 31 août 2018, chaque vendredi soir, sera proposée une soirée apéro-ciné dans une commune différente. Le Zoom proposera un programme inédit de courts métrages où la population découvrira la création cinématographique du format court dans toute sa diversité.

Le public de chaque ville sera invité à voter pour le court métrage qui l'aura le plus bousculé, amusé ou séduit. Lors de la soirée de clôture de ce « mini festival » en Pays de Gex, le public votera pour son meilleur film qui recevra le prix du public du pays de Gex de la balade des courts 2018.

Une fête champêtre est également organisée par l'association « Espoir Gessien » (tiny houses) le 30 juin.

Mme Lanza et Mme Delzeux tiennent à faire un point sur l'avancée du projet « Ecole-Centre périscolaire-Restaurant scolaire ».

Suite au lancement de l'appel à concours restreint dont l'objectif est de choisir le maître d'œuvre du projet, 21 candidatures ont été réceptionnées et 4 ont été retenues lors de la réunion du jury le 26 avril.

La prochaine étape est de faire « travailler » les 4 candidats retenus sur l'esquisse qu'ils devront remettre au plus tard le 24 août. Puis le jury se réunira à nouveau courant septembre afin d'émettre un avis. A l'issue de cette

procédure un candidat sera choisi.

Monsieur Homola souhaite présenter l'étude de faisabilité pour un réseau de chaleur au centre bourg de la commune de Sergy.

En effet, dans le cadre du projet de rénovation du groupe scolaire, l'étude du système de chauffage a mis en évidence la pertinence d'étudier la création d'une chaufferie bois avec une possibilité de raccorder plusieurs autres bâtiments via un réseau de chaleur.

La CCPG, intéressée par cette démarche a commandé une étude de faisabilité. Deux scénarios ont été présentés et proposent dans les deux cas le raccordement de bâtiments publics et de bâtiments privés collectifs, situés sur Sergy-Bourg mais en revanche le périmètre diffère selon le potentiel des bâtiments. Certains, particulièrement récents, n'y trouveraient que peu d'intérêts, tandis que d'autres plus anciens nécessiteraient de lourds travaux à l'intérieur de chaque logement, hormis les logements sociaux des Equimoches, obsolètes, et équipés de radiateurs électriques. Ces logements seraient les principaux bénéficiaires de ce dispositif si celui-ci était réalisé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Prochaine réunion : mardi 5 juin 2018 (sous réserve)
--